



Appel d'un échéancier de surendettement

Par **ROUYRE EVELINE**, le **28/12/2017** à **15:26**

Bonjour Nous avons fait appel d'un échéancier de surendettement et nous sommes convoqués le 8 février 2018 pour réévaluer cet échéancier devant le tribunal. Dans cette attente doit-on quand même commencer le paiement du premier échéancier. Merci de votre réponse. Mme Rouyre